ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réseaux

Question écrite n° 71545

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la recherche sur les propositions du rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques n° 3519, de MM. Pierre Laffitte et René Trégouët, intitulé « Les conséquences de l'évolution scientifique et technique dans le secteur des télécommunications ». Selon ce rapport, « il serait souhaitable que le Gouvernement réexamine l'ensemble des encouragements fiscaux à la recherche et à la diffusion de nouvelles technologies, afin de déterminer s'ils sont toujours adaptés au défi de la mondialisation ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à cette proposition.

Texte de la réponse

Le rapport cité souhaite que soient examinés l'ensemble des encouragements fiscaux à la recherche et à la diffusion de nouvelles technologies, dans le domaine des télécommunications. Comme le soulignent les rapporteurs, la convergence « télécommunications informatique » doit être recherchée. Il convient du reste d'y ajouter les dimensions de l'audiovisuel et du multimédia, ainsi que le secteur des composants électroniques. Bien que les entreprises appartenant aux secteurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication ne bénéficient pas de mesures particulières dans le dispositif du crédit d'impôt recherche, il apparaît qu'elles se détachent fortement des entreprises de l'ensemble des autres secteurs et qu'elles représentent 30 % des dépenses de recherche et développement, et 25 % du montant du crédit d'impôt recherche, tous secteurs confondus. Cela montre le dynamisme de ce nouveau secteur d'activité, dont le ministère de la recherche soutient et accompagne le développement.

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 71545
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : recherche
Ministère attributaire : recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 155
Réponse publiée le : 18 mars 2002, page 1587